

# Vie Municipale

Informations

## La Mairie

1 place de la mairie – 03190 Verneix – 04 70 07 82 47 – mairie-verneix@wanadoo.fr

**Ouverte** : lundi de 8h30 à 11h30 et de 12h15 à 18h30, mardi jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 12h15 à 17h, mercredi de 9h à 11h30.

**Permanence du Maire et des Adjoints** : tous les lundis de 17 à 19 heures. Si cela est possible privilégier le rendez-vous.

### Correspondant « La Montagne »

Pour les annonces à diffuser, adressez-vous à Joël Martin au 06 27 39 32 50 ou par mail à joelmartin.epinaudons@orange.fr

### Recensement militaire des jeunes atteignant 16 ans :

Les filles et garçons atteignant 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser auprès de la mairie au cours de leur mois de naissance.

A l'issue de cette inscription, une attestation de recensement leur est délivrée, document qui peut leur être demandé lors de certaines démarches administratives. **Cette formalité facilite leur inscription sur les listes électorales.**

### PACS :

Les PACS sont dorénavant conclus en Mairie. Consultez notre secrétaire pour en connaître les démarches.

### Carte Nationale d'identité

Toutes les démarches concernant ce document sont à réaliser dans une commune équipée d'un dispositif de recueil électronique des données nécessaires.

Autour de Verneix sont équipées :

Montluçon – Cosne d'Allier – Commentry – Montmarault – Marcillat en Combraille – Cérilly-

**Attention** : La durée de validité de la Carte Nationale d'identité est de 15 ans depuis le 01/01/2014. Sur une carte délivrée en 2012 figure une date de validité en 2022 au lieu de 2027. Sur le territoire cela ne doit pas poser de problème mais si vous sortez de France, veuillez vous renseigner avant votre départ.

N'hésitez pas à demander des détails sur ces points aux agents chargés de ce service dans les communes citées. Les démarches pour la CNI et le permis de conduire peuvent aussi être réalisées en ligne sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés).

## Tarifs services publics au 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

(Pas d'augmentation de tarifs)

### Assainissement

Taxe de raccordement au réseau : 900 €. Les autres prestations concernant l'assainissement sont désormais réalisées et facturées par le SIVOM Région Minière, 1 route de Montluçon 03170 DOYET. Tél : 04.70.07.70.52.

### Cimetière

Achat d'une concession pour un caveau : 85 €/m<sup>2</sup>

**Concession pour une caverne** : petit caveau pour recevoir une ou plusieurs urnes : l'emplacement d'un m<sup>2</sup> est accordé pour 20 ans (renouvelable) pour 200 €.

**Location d'une case** au columbarium pour le dépôt d'une urne : 200 € pour 20 ans, renouvelable une fois.

**Dépositaire communal** : 0,30 € par /jour puis 0,80 € par jour au-delà d'un an.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, il n'y a plus de taxe pour une inhumation ou dépôt d'une urne dans un caveau. La dispersion de cendres au jardin du souvenir reste gratuite.

### Locations et Services à Verneix :

#### **Salle polyvalente :**

- Location à un résident : 140 € le week-end et 220 € pour un non résident.

- Vin d'honneur en semaine uniquement : 60 € pour un résident – 90 € pour un non résident.

- Pour les Associations : participation aux frais de fonctionnement : 40 €

**Garderie** : Elle est ouverte de 7h15 à 8h50 et de 16h10 à 18h15 : le tarif est de 2 € de l'heure pour un habitant de Verneix et 3 € de l'heure pour un non résident.

**Micro crèche** : Les services de la micro-crèche sont gérés par Commentry-Montmarault-Néris Communauté. Contacter le 04.70.09.77.20.

**Repas enfant** à la cantine scolaire : 2,45 €

**Passage Tritou'mobile** : En 2022 elle stationnera sur le parking au croisement de la route de Savigny et de la D302 **les 30 juin 1er et 2 juillet puis les 17 18 et 19 novembre.**

**Assistante Sociale** : Madame Tissier Céline est au centre médico-social - 15 rue du Docteur Roux - 03600 Commentry. Tél : 04.70.34.39.76. (standard)

**Borne Wifi** : Une borne WIFI installée sur la façade de la salle des fêtes est à votre disposition. Elle porte dans un rayon de 50 mètres environ. N'hésitez pas à l'activer lors de l'un de vos passages dans le bourg.

**Terrains Constructibles** : Notre secrétaire est régulièrement sollicitée par des personnes recherchant un terrain constructible sur notre commune. Si vous êtes l'heureux propriétaire de l'un d'entre eux et que vous souhaitez le vendre avant l'application du PLUI, n'hésitez pas à le lui faire savoir.

## ETAT CIVIL 2021

### Naissances

Blanchet Emma  
Dumontet Yann  
Renard Nolan  
Moreau Kiara

### Mariage :

Durban Dorian et Henry Amandine

### Décès :

Madame Depeige née Gouyat Armande  
Madame Desjobert Françoise  
Madame Lafarge née De Sousa Marie  
Monsieur Roy Cyril

## Boîte à livres



**Rappel** : L'an dernier, une boîte à livres a été mise en place dans le bourg sous l'abri bus entre la micro-crèche et l'école du bas. Il s'agit d'une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et prendre des livres gratuitement.

Déposez des livres dont vous ne vous servez plus afin de leur permettre de vivre une seconde vie et reprenez-en d'autres en échange.